

LETTRE DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Depuis trois nuits des violences urbaines se déroulent dans notre commune.

Dans ce contexte préoccupant j'ai décidé d'instaurer un couvre-feu pour les mineurs, à partir de ce samedi 1^{er} juillet 2023 de 21h à 6h jusqu'au mercredi 5 juillet inclus, dans les secteurs concernés par les violences.

De nombreuses dégradations sont chaque matin constatées et, les services municipaux, que je tiens à remercier pour leur présence dès les premières heures de la matinée, nettoient et réparent les dégâts occasionnés. Je remercie également les forces de l'ordre et les pompiers pour leur présence et leurs interventions.

J'exprime une nouvelle fois toute ma solidarité envers les habitants qui passent des nuits angoissantes, témoins directs des troubles commis sous leurs fenêtres.

Voiries, commerces, mobilier urbain, caméras de vidéoprotection, poste de Police municipale sont systématiquement pris pour cibles détruisant ainsi les outils de travail de nombreux professionnels.

Ces attaques de nos biens communs sont inacceptables car elles pénalisent le quotidien des familles spinoliennes et pourraient provoquer des événements d'autant plus graves si la situation devait perdurer.

Nous avons tous un rôle à jouer pour que le calme revienne, vous pouvez compter sur moi et l'équipe municipale pour y prendre notre part.



À vos côtés

Domin Allouch

DU SAMEDI 1^{ER} JUILLET AU MERCREDI 5 JUILLET INCLUS

COUVRE-FEU

DE 21H À 6H POUR LES MINEURS



← CONSULTEZ L'ARRÊTÉ DU 1^{ER} JUILLET 2023 EN SCANANT LE QR CODE
OU EN VOUS RENDANT SUR LE SITE DE LA VILLE ONGLET PUBLICATIONS/ARRÊTÉS